Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 88 (1979)

Heft: 6

Artikel: La Croix-Rouge suisse et les centres de transfusion en Afrique

Autor: Christ, Felix

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-683987

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

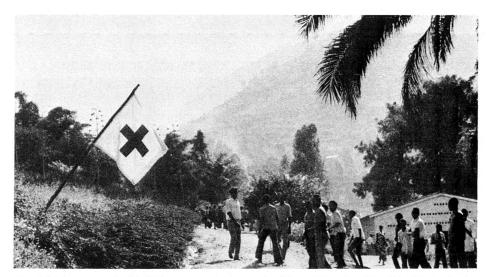
## La Croix-Rouge suisse et les centres de transfusion en Afrique

Sur la base d'expériences faites ces dernières années par la Croix-Rouge suisse, qui a mis sur pied plusieurs centres de transfusion de sang dans les pays du tiers monde, les Ministères de la santé et les Sociétés de Croix-Rouge locales des pays en développement attachent toujours plus d'importance à l'organisation de tels centres de transfusion.

Actuellement, la Croix-Rouge suisse, dont le service de transfusion de sang est considéré comme un modèle sur le plan international soutient, avec l'aide d'une contribution fédérale de 500 000 francs, quatre pays africains (Angola, Rouanda, Burundi et Haute-Volta) qui comptent parmi les plus pauvres d'Afrique.

L'objectif de la Croix-Rouge suisse (en collaboration avec la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, à Genève) est de supprimer progressivement dans les pays en développement les transactions commerciales faites avec le sang et de promouvoir le seul principe valable, tant sur le plan médical, qu'économique et éthique, du don de sang volontaire et gratuit. Il s'agit en premier lieu de collecter du sang frais et non d'introduire des techniques «occidentales» compliquées et coûteuses.

L'aide de la Croix-Rouge suisse consiste à conseiller ses partenaires africains dans les problèmes d'organisation, de collecte, de transformation, de stockage et de distribution du sang,



En Afrique, une séance de prise de sang est une fête qui rassemble beaucoup de monde autour du drapeau de la Croix-Rouge.



A l'intérieur du centre de transfusion, les donneurs et les receveurs sont assis les uns à côté des autres. Le sens de leurs dons n'en est que plus évident.



à former du personnel local, à organiser les contrôles nécessaires et à mettre à disposition l'équipement et le matériel de travail adéquats.

La Croix-Rouge ne voudrait pas introduire dans le tiers monde une médecine de luxe, mais une médecine de base accessible à tous et comme complément développer une «médecine courante» qui lui soit adaptée. Pour la Croix-Rouge suisse, il ne s'agit donc pas d'importer notre médecine de pointe helvétique mais de placer ces services de transfusion à un niveau de médecine qui, tant du point de vue de l'organisation que de la technique, corresponde à celle déjà pratiquée avec succès dans ces pays. Parallèlement au développement de la médecine dans tous les domaines, il faut également améliorer le service de transfusion de sang. Partout où existent des hôpitaux, on a besoin de sang.

Il faut cependant noter que le besoin en sang dans le tiers monde est moins grand que chez nous. Alors que dans les pays industriels on compte 50 000 dons de sang par an pour un million d'habitants, le besoin dans les quatre pays africains concernés ne représente que le 10 à 20 % de ce chiffre. En obstétrique et en pédiatrie, mais également en chirurgie (accidents et blessures de guerre), les médecins ont cependant besoin d'un grand nombre de conserves de sang.

Au niveau actuel de la médecine en Afrique, la transfusion de sang complet est au premier plan. L'utilisation de quelques composants du sang (thérapie des composants) n'entre pas encore en question pour le tiers monde. Le dispositif suisse en cas de guerre et de catastrophe, qui repose en grande partie sur la transfusion de sang complet, constitue un système simple et sûr, facilement adaptable aux conditions africaines. Mais comme le sang frais ne se conserve pas longtemps, il faut pouvoir disposer d'un grand nombre de donneurs de sang disponibles rapidement en cas de besoin.

Pour éviter des complications posttransfusionnelles, notamment l'inoculation de maladies, la Croix-Rouge suisse attache une grande importance au contrôle sérieux de chaque don de sang. Ses délégués enseignent soigneusement ces techniques au personnel des laboratoires locaux. Il faut également disposer d'un matériel parfait. Les pays en développement ne s'en tirent malheureusement pas sans un minimum de matériel provenant de l'étranger. Pour éviter leur dépendance à l'égard de firmes étrangères orientées uniquement sur le profit, la Croix-Rouge suisse met à disposition du matériel aux conditions les plus avantageuses.

La raison essentielle pour laquelle la Croix-Rouge suisse s'engage en Afrique est l'action qu'elle a entre-prise contre le don de sang rémunéré. Ce système, qui en Amérique du Sud a eu des effets désastreux, n'est pas seulement contraire au principe humanitaire Croix-Rouge du don de sang gratuit, mais il a sur le plan médi-

cal de gros inconvénients, tant pour le donneur que pour le receveur. Si le don de sang est une source de revenus pour le donneur, le danger est grand de voir arriver des gens qui ne conviennent pas parce qu'ils sont soit mal nourris, de santé fragile ou alcooliques. A cela s'ajoute une surcharge de travail pour le service de transfusion; de plus, en raison de l'afflux plus grand des dons, le contrôle sanitaire est moins rigoureux et les risques augmentent. Les pays en développement ne doivent pas se trouver face à une «armée de mercenaires du sang». Le don de sang doit, d'emblée, être considéré comme un devoir envers la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge suisse, dont le service de transfusion travaille depuis ses débuts sans idée de profit, a appris que le don gratuit, basé sur des principes humanitaires, est la méthode la plus efficace pour couvrir le besoin en sang d'un pays. L'exemple du Burundi, dont un service de transfusion basé sur des volontaires, fonctionne déjà très bien grâce à un recrutement judicieux des donneurs, prouve bien que notre Institution est sur la bonne voie.

Il faut également souligner le fait non négligeable que les Sociétés de Croix-Rouge jouent dans tous les pays africains un rôle éducatif certain en faveur de la population et que les contrôles médicaux permettent aussi de détecter d'éventuelles maladies. Le service de transfusion apporte donc une contribution importante à l'amélioration de la santé publique.

Felix Christ (Traduction rédaction CRS)

